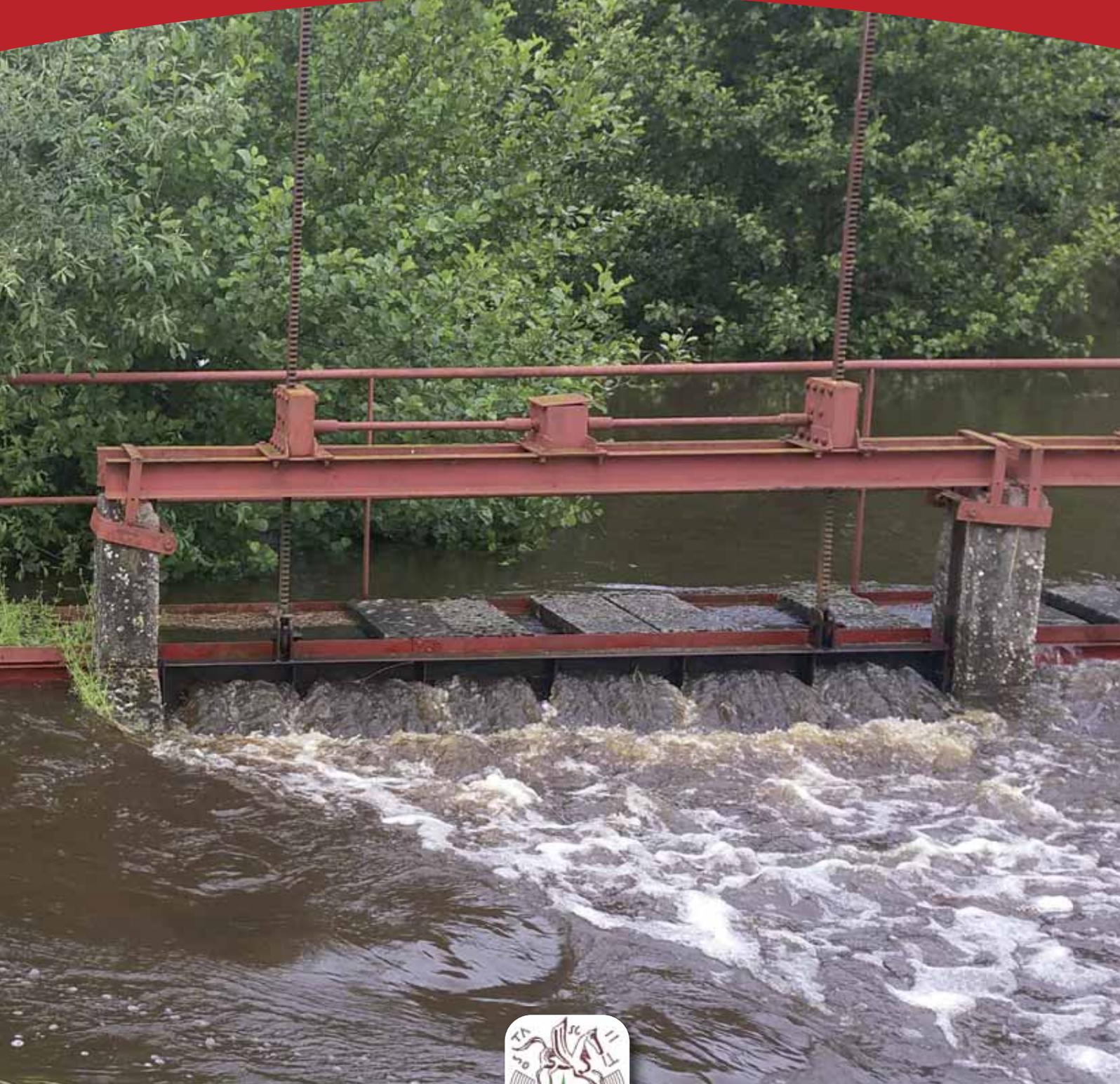


Bulletin Municipal n°37



BONNÉE 2017

Sommaire

Mot du Maire	1
Les Finances	2
Le Comice	3
Palmarès Maisons Fleuries	3
Rétrospectives des travaux	4-5
APE	6
L'école	7
La forêt face aux inondations	8
Annonces	9-12-15
Informations utiles	10-11-13
Fêtes des voisins	14
Achat de matériel	14
Nouveaux compteurs électriques	14
Les Associations	16-17-18
La Fête du Bois	19
Etat civil	19
Concert	20
Bonnée à l'époque Gallo-Romaine	20
Communauté de Communes	III couverture
Calendrier des fêtes	IV couverture

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel AUGER

Rédacteurs, documentalistes, photographes :

Marie-Aline DECLÉMY - Sandrine DULAURENT - Nicholas TICEHURST

Philippe DELAHAYE - Christophe DURELLE - Luc LUTTON

Le Mot du Maire



Chers amis,

Avant de vous parler des changements prévus pour 2017, le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous présenter à vous, à toute votre famille et à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2017.

Cette année sera l'année de la fusion de la Communauté de Communes du Val d'Or et Forêt avec la Communauté de Communes du Sullias et le rattachement de la commune de Vannes-sur-Cosson. Ce schéma est la proposition faite par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) aux 20 communes concernées.

Cette proposition a été adoptée à la majorité des votes par les communes membres.

Les élections du Président et des Vice-Présidents de la future Communauté de Communes auront lieu courant janvier 2017.

Cette nouvelle Communauté de Communes aura pour identité :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Depuis le mois de septembre 2016, des groupes de travail se sont constitués afin de préparer les transferts de compétences obligatoires pour le mois de janvier 2017 comme nous l'impose la loi NÔTRE.

La commission communication constituée de représentants des 2 Communautés de Communes et d'un représentant de Vannes-sur-Cosson travaille actuellement sur différents modes de communication qui permettront de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancée des dossiers.

En ce qui concerne plus précisément notre commune de Bonnée, comme vous pouvez le constater, la mise en sécurité de la voirie communale reste notre priorité. Les travaux route de Saint-Benoit et l'aménagement du carrefour de la route de Sully sont terminés, nous allons prochainement engager la mise en accessibilité des bâtiments communaux et l'aménagement de la rue des Sentes, ensuite la prochaine étape sera l'aménagement de la rue du Clos du Mont et du chemin de Solaire.

Trouver le financement nécessaire à nos projets devient, compte tenu des baisses de dotations d'Etat, un véritable parcours du combattant, il me semble d'ailleurs indispensable, à cette occasion, de remercier, la Préfecture du Loiret, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Val d'Or et Forêt pour leur soutien financier à la réalisation de ces travaux.

Les dotations d'ETAT sont versées au budget de fonctionnement. Le budget d'investissement est, lui, alimenté par les excédents du budget de fonctionnement et les subventions diverses que nous devons aller chercher auprès des services concernés. Vous comprendrez que la rigueur est de mise dans la gestion de nos différents budgets. Je tiens aussi à remercier l'ensemble du Conseil Municipal, les services administratifs et techniques de la commune pour leurs efforts permettant d'assurer une saine gestion de notre commune.

Vous avez compris que les expressions : changement, rigueur et efforts seront les maîtres mots pour l'année 2017.

Bonne lecture et bonne année à toutes et à tous.

Michel AUGER

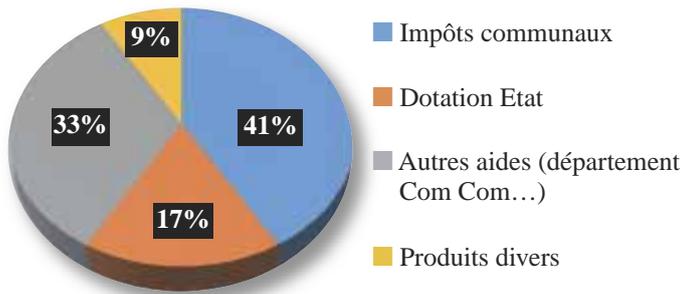
Les Finances

La dotation de l'Etat diminue depuis plusieurs années (- 41 % en 5 ans), notamment avec une forte diminution en 2016. Notre budget communal s'équilibre avec une maîtrise encore plus rigoureuse des charges.

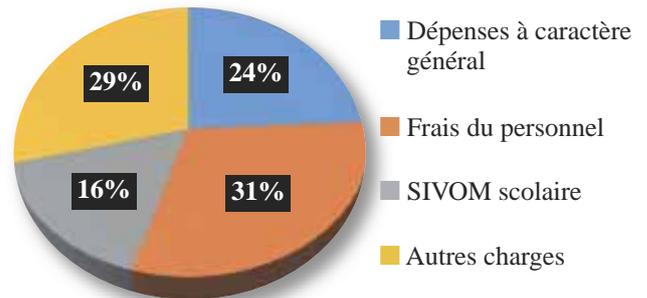
Aussi, nos travaux en cours et projets peuvent être maintenus notamment grâce à la participation du Conseil Départemental et celle de la Communauté de Communes du Val d'Or et Forêt.

Budget 2016

Recettes

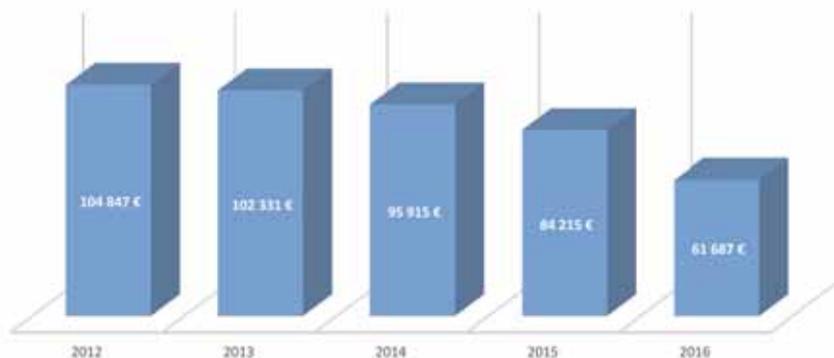


Dépenses



La dotation de l'Etat est en baisse de 41 % sur 5 ans.

EVOLUTION DOTATION ETAT



Par contre, le FPIC créée en 2012, (Fond national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) ne fait que d'augmenter. Ce prélèvement obligatoire qui vient en aide aux communes en difficulté a augmenté de 132 % en 4 ans.

EVOLUTION FPIC



Le Comice

Cette année, la préparation du comice Agricole était d'actualité, avec la réalisation du char dont le thème retenu était :

« La Vie à la Ferme ».

Suite aux deux premières réunions, une quinzaine de bénévoles ont donné leurs idées et de leur temps afin de bichonner ce char qui devait être prêt le jour J. Toutes ces personnes étaient ravies de participer au défilé du 31 juillet 2016.



Nous pouvons remercier Lise, Valentin et Arnaud d'avoir participé à la soirée de l'élection du roi et de la reine, dont ce dernier a été élu.



Concours des Maisons Fleuries : Palmarès 2016

Suite au passage du jury communal le 2 juillet 2016, sur proposition des membres du jury et de la Commission communale de fleurissement, la liste des lauréats des maisons fleuries est établie de la manière suivante :

1^{re} CATEGORIE : *Maison avec jardin, type fleuri - paysager*

1 ^{er} Prix	Danielle MORIN	3 ^e Prix	Evelyne JURE
2 ^e Prix	Patricia RICHARD	4 ^e Prix	Gabriel BOUDE

2^e CATEGORIE : *Maison avec balcon ou terrasse*

1 ^{er} Prix	Alain LUCAS	3 ^e Prix	André LE BRETON
2 ^e Prix	Lucien MARCHE	4 ^e Prix	Hubert FOURNIER Jean BRINON

3^e CATEGORIE : *Professionnels de l'agriculture et du tourisme*

1 ^{er} Prix	Alain GUYOT	3 ^e Prix	Jacqueline TESSIER
2 ^e Prix	Jean-Claude VASLIER	4 ^e Prix	Christiane GRAVELET

4^e CATEGORIE : *Fermes fleuries*

1 ^{er} Prix	Eliane MARCHAND
2 ^e Prix	Françoise BILLEREAU
3 ^e Prix	Véronique GIBOUIN
4 ^e Prix	Chantal ROMILLY

PRIX D'ENCOURAGEMENT :

Joëlle CARETTE, Monique BILLAT, René VACCANI, Roger DELAS, Annick BERNIER, Raymond GASNIER, Guy CHEVALLIER, Paulette FARSY.



Les prix seront remis lors d'un vin d'honneur, le vendredi 31 mars 2017 à 19 h au Foyer Communal.

Rétrospective des travaux 2016

Route de Saint-Benoit :

Après quelques semaines de travaux, l'enfouissement des réseaux, la pose des bordures de trottoir, le busage du fossé et la finalisation de la piste cyclable se sont terminés en septembre.

Ces travaux ont bénéficié du fond de concours de la Communauté de Communes.

Le revêtement de la chaussée a quant à lui été dirigé et financé par le Département.



Carrefour de la RD948 :

Le conseil Municipal a voté également pour l'aménagement du carrefour en modifiant la trajectoire pour l'accès au centre bourg afin de limiter la vitesse des automobilistes, qui nous le rappelons doit être de 30 km/h à cet endroit.

La pose de terre-pleins centraux sur la départementale ont pour but de protéger nos amis piétons, entre autres nos enfants, et leur permettre de traverser cette route en deux fois et cela avec un peu plus de sécurité.

Renforcement du poste incendie :

Deux poteaux incendie ont été installés, chemin des Beuvrières et route de Mondon.



Ecole :

Le drainage de la cour de notre école permettra aux enfants d'avoir les pieds aux secs lors d'intempéries.



Divers :

Quelques travaux de réfection de chaussée et arasement de l'accotement ont également été menés, route de Beaune, de Champagne, de Gros-Jonc et le parking du centre bourg.



Nos projets :

Comme nous vous l'avions indiqué dans un précédent numéro du "fil de Bonnée", notre commune a été choisie pour l'installation d'un système de vidéosurveillance.

Ce projet est mené par la Communauté de Communes et l'ensemble de ces caméras sera relié au poste de la Police Municipale situé route de Les Bordes à Bonnée.

- Accessibilité aux personnes handicapées au niveau de la Mairie, du Foyer Communal et de l'accès piétonnier de l'école.
Ce dossier a été transmis à la Préfecture et a été accepté.
- Pour notre cimetière, nous prévoyons son agrandissement et la conception d'un jardin du souvenir.
- L'aménagement de la rue des Sentes (bordures de trottoir et réfection de la chaussée).
- Nous voudrions également créer un terrain de jeu multisports pour nos enfants.



2015-2016, nouvelle année scolaire et nouveau bureau à l'APE Bonnée-Les Bordes.

Cette année a été l'occasion pour de nouveaux parents de rejoindre l'association, afin d'assurer la pérennité des manifestations annuelles.

La première de l'année s'est déroulée avant les vacances de Noël : tous les élèves se sont retrouvés à la salle polyvalente des Bordes pour y passer un après-midi musical et dansant animé par un DJ. L'association Familles Rurales s'est jointe à l'organisation et a invité le Père-Noël pour une distribution de friandises très appréciée des enfants.

La journée s'est terminée dans la cour de l'école maternelle Paul Fort des Bordes où l'équipe enseignante avait organisé son Marché de Noël. Des gâteaux et des décorations de Noël confectionnés par les élèves, étaient proposés à la vente. L'APE tenait un stand

de boissons chaudes : vin chaud des enfants (jus de pomme chaud aux épices de Noël), café et chocolat chaud étaient de la partie. Les recettes des ventes étaient destinées à la coopérative scolaire de l'école et à l'APE ; elles ont pour vocations d'être utilisées pour financer d'autres manifestations et des projets

pour les élèves des écoles. Le lendemain, l'école primaire de Bonnée organisait également son marché de Noël, en même temps que son spectacle. Après les prestations des classes, tout le monde s'est retrouvé dans l'espace Marché de Noël et a pu admirer les réalisations des enfants. Des boissons chaudes étaient également en vente, mais la chaleur dans la salle et la météo clémente n'ont pas attiré les foules !

En février, le second loto de l'APE a remporté un franc succès : nombre de personnes ont fait le déplacement et passé un très bel après-midi. Les lots, nombreux et variés, ont ravi les gagnants. Deux semaines plus tard, la boum déguisée, réservée aux enfants, a été plébiscitée et l'ambiance était des meilleures.

Le mois de mars a été marqué par la randonnée de Printemps, le dimanche de Pâques. Malheureusement, la météo n'étant pas aussi belle que l'an passé, les randonneurs ne sont pas venus aussi nombreux que l'an passé. Quoiqu'il en soit, les stands de ravitaillement et la variété des collations proposées ont été très très appréciés (en particulier le vin chaud et le pain d'épices, tous fait maison !!).



Enfin, l'année scolaire s'est achevée avec la journée kermesse. Les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année le matin devant une salle comble, une ambiance très chaleureuse et des parents très fiers. Un repas était proposé sur place par l'APE pour enchaîner avec l'après-midi kermesse. Les nombreux stands étaient tenus par les parents membres de l'APE et d'autres parents qui se sont rendus disponibles pour l'occasion. A en voir les mines réjouies de nos jeunes et leur fatigue du soir, la journée semble avoir été une belle réussite !

A vos agendas dès maintenant !! En effet, le bureau de l'APE a été renouvelé en septembre et les manifestations sont déjà programmées. Nous comptons sur vous tous pour faire vivre ces manifestations, dont les bénéfices serviront à financer des projets pour tous les élèves des

groupes scolaires de Bonnée-Les Bordes.

5 novembre : VIDE TA CHAMBRE ! salle des fêtes, Les Bordes. (réservations clôturées faute de place disponible, vous y trouverez forcément votre bonheur !)

16 décembre : participation de l'APE au spectacle de Noël organisé par les maîtresses des Bordes.

Repas et soirée karaoké à la salle des fêtes, Les Bordes.

Février : BOUM DEGUISEE, salle des fêtes de Bonnée, réservée aux élèves des écoles.

(Date à préciser).

26 mars : RANDONNEE DE PRINTEMPS, salle des fêtes, Les Bordes (le soleil, les bons ravitaillements et la bonne humeur seront de la partie, c'est promis !)

13 mai : SOIREE A THEME, salle des fêtes, Les Bordes.

1^{er} juillet : KERMESSE des écoles, salle des fêtes, Les Bordes.

Vous êtes intéressés pour rejoindre l'APE, pour aider ponctuellement dans l'organisation d'une manifestation, pour proposer d'autres animations ?

Rejoignez nous, il n'est jamais trop tard !

Vous souhaitez poser une question ? L'APE a maintenant une adresse mail !

ape.bonnee.lesbordes@gmail.com

A très bientôt !



Une fin d'année scolaire bien remplie à l'école de Bonnée

Les parents ont été invités à participer avec les élèves et les enseignantes à une randonnée jusqu'aux bords de Loire à Saint-Père-sur-Loire : au programme marche et pique-nique !



Les 3 classes de l'école se sont rendues une journée complète en mai au zoo de Beauval, sortie qui clôturait le travail sur le thème de la différence. Observation, promenade, ateliers sur place, enfants et parents accompagnateurs ont été émerveillés et enchantés par cette journée auprès des animaux.



La fin d'année s'est également conclu par un spectacle musical à la salle des fêtes de Dampierre-en-Burly au cours duquel les élèves ont pu présenter, aux parents et aux élus, les chansons qu'ils avaient créées avec les enseignantes et l'intervenante musique de l'école.

Puis, avant leur départ pour le collège, les CM2 ont traditionnellement reçu un dictionnaire d'anglais alors que les autres élèves se sont vu remettre par le SIVOM et la municipalité un livre de prix.



Les vacances ayant passées, c'est la rentrée à l'école de Bonnée :

76 élèves de CE2, CM1, CM2 répartis en 3 classes, ont fait la rentrée le 1^{er} septembre sous le soleil.



Tous sont prêts à travailler cette année sur un nouveau projet d'école centré autour du thème « Sur les traces des auteurs... ». Les apprentissages seront donc axés sur la lecture et l'écriture dans tous les domaines. Outre la création d'une page de journal d'école mensuel, contenant un roman feuilleton, des articles illustrant la vie à l'école et un concours, les élèves profiteront de la venue de la bibliothécaire ainsi que des sorties pédagogiques organisées par les enseignantes : visite du musée de l'école à Chalette-sur-Loing, ateliers d'écriture, visite de la médiathèque d'Orléans entre autre.

Certaines activités sont d'autre part renouvelées pour cette année : les échanges avec la maison de retraite de Lorris et les après-midis jeux de société avec les anciens au foyer de Bonnée, rencontres très appréciées de tous.

Interventions sportives (handball, rugby, football, badminton) et musicales pour toutes les classes.

Les élèves feront également participer tout au long de l'année les parents à la réalisation et à la vente au profit de la coopérative scolaire de gâteaux, de friandises et de petits objets décoratifs.



La forêt face aux inondations

La gestion des étangs de la forêt d'Orléans.

Cette grande forêt de plaine située au nord de la Loire s'étend sur plus de 50 000 ha et s'étire sur 60 km entre Gien et les environs d'Orléans. L'état en détient plus de 35 000 ha, ce qui lui vaut le statut de plus grande forêt domaniale de France. Sur cet espace relevant de la gestion publique, 26 étangs sont gérés par l'ONF, ce qui représente 114 ha de plan d'eau. En revanche, 11 étangs, situés en périphérie de la forêt et sur des territoires privés, sont gérés par le Conseil Départemental du Loiret en tant que bassins réservoirs du canal d'Orléans. Ces derniers représentent une surface totale de 210 ha.

L'effet tampon de la forêt pour l'eau et le réseau hydraulique.

L'eau ne « dévale » pas de la forêt. L'absence de relief, les chapelets d'étangs, les épais humus forestiers, l'enracinement profond des arbres, l'évaporation de la canopée sont autant d'éléments qui permettent le stockage et l'infiltration de l'eau dans les forêts. Parmi les zones urbanisées (quasi imperméables), les terres agricoles battantes (ruissellement important) et les sols forestiers, c'est bien la forêt qui a la plus grande capacité à retenir l'eau et à favoriser les infiltrations jusque dans les nappes phréatiques. La forêt joue pleinement son rôle d'effet tampon, rôle d'autant plus efficace qu'une gestion multifonctionnelle y est mise en œuvre.

Chaque année, un budget est alloué à l'ONF pour l'entretien du réseau hydraulique de la forêt domaniale. Cet entretien intègre la notion « d'effet tampon » des forêts et de préservation de la biodiversité. Parmi les différentes actions mises en œuvre : le reprofilage de fossés (10 km/an), la restauration de mares forestières (100 mares en 10 ans), l'entretien des zones humides, la restauration de ponts, la réparation d'étangs (barrages, bondes, étanchéité...). L'entretien de ce réseau intègre la notion « d'effet tampon » de la forêt et de préservation de la biodiversité. Les interventions sont donc limitées aux cas où la sécurité prime et où l'opération reste compatible avec l'intérêt écologique des zones humides.

Que l'eau soit issue des sources ou des précipitations, c'est à l'échelle du bassin versant dans sa globalité que l'eau provient. L'eau ruisselle, s'infiltré, se stocke et s'évapore en fonction des sols traversés et de la capacité des milieux à la retenir. La forêt domaniale d'Orléans est en tête de bassin mais n'est pas la seule à réceptionner et à restituer cette eau. Sur la totalité des surfaces des bassins versants de la Bonnée, du Cens, de la Bionne et de la Retrève, la forêt ne représente que 30 %.

Les étangs de la forêt domaniale jouent un rôle indispensable pour la vie de la forêt.

La forêt d'Orléans est une région traditionnelle d'étangs : 12 d'entre eux, créés par les moines, constituent des héritages du Moyen Âge, et 14 nouveaux plans d'eau ont été construits entre 1969 et 1975 pour la mise en valeur des zones marécageuses et répondre à un besoin en équipement en équipements cynégétique, piscicole, touristique et de lutte contre les feux de forêts (DFCI). Aujourd'hui, face aux exigences sociétales grandissantes, ces étangs ont une place prépondérante dans les fonctions essentielles de la forêt : qualité des paysages,



augmentation de la biodiversité, protection des forêts avec pour certains d'entre eux un rôle de bassin tampon dont l'effet participe à la protection contre les risques d'inondation des villages en aval. La question se pose des enjeux alloués à ces étangs entre continuité écologique et protection des biens et des personnes.

Le phénomène inédit de mai 2016 et la mobilisation de l'ONF.

Les cours d'eau réceptionnent et concentrent les eaux qui n'ont pas été infiltrées, évaporées et consommées, soit jusqu'à 50 % des eaux de pluie. Lorsque l'ensemble du système est saturé, le cours d'eau récupère la totalité des précipitations, ce qui provoque des écoulements exceptionnels sous forme de crues. Ces crues sont aussi la conséquence d'une arrivée plus rapide de l'eau de pluie au cours d'eau.

Cette rapidité est le plus souvent due à une circulation à la surface du sol, mais peut être amplifiée dans certains cas, par des « crues de nappe » liées à une alimentation très rapide de la nappe entraînant son gonflement et donc une augmentation des débits. La conjonction des deux phénomènes peut être catastrophique.

Les pluies de fin mai 2016 sont une situation exceptionnelle inconnue de mémoire d'homme. La situation était déjà préoccupante en fin d'hiver. Les pluies successives ont maintenu le sous-sol gorgé d'eau et les zones tampons n'ont pas eu le temps de se vider. Les pluies massives et persistantes sur des sols déjà saturés d'eau ont eu le même effet qu'un verre plein qu'on alimente encore et encore. Devant la violence et la force de la nature, la cellule de crise de l'ONF s'est concentrée sur la sécurité des biens et des personnes. Tout a ainsi été mis en œuvre pour éviter la rupture des barrages de ses 26 étangs domaniaux. Deux digues qui étaient en phase de travaux ont été endommagées.

L'eau de ruissellement appartient à tout le monde.

Conformément à l'article 640 du Code Civil « Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude des fonds inférieurs. »

Dans le contexte météorologique exceptionnel que le département du Loiret vient de connaître, la forêt a pleinement joué son rôle en tant que composante du territoire, au même titre que les zones agricoles et les zones urbanisées.

BRICO MARCHÉ



Pouvoir tout faire moins cher

**JARDINAGE - MATERIAUX
BRICOLAGE - DECORATION
ANIMALERIE**

Heures d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

127 route de Paris 45600 SAINT PERE SUR LOIRE

02 38 36 30 26 - Fax 02 38 36 49 25
Internet : www.bricomarche.com

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT



www.3dconstruction.fr
02 38 31 11 69

MAÇONNERIE neuf & rénovation
ISOLATION ECOLOGIQUE
SOUFFLAGE DE LAINES
OUATE DE CELLULOSE
POELE A BOIS & GRANULES

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
INSTALLATEUR VELUX
ISOLATION PAR LE TOIT

J. MEYER
SGA

Des professionnels
à votre écoute



Les Gallards
Route de Coullons
45500 POILLY-LEZ-GIEN
Tél. 02 38 67 22 49
Fax 02 38 38 23 42

Agence Montargoise (45) :
02 38 85 27 16

Agence Orléanaise (45) :
02 38 43 19 66

Dépôt Charitois (58) :
03 86 70 28 99

Dépôt Sancerrois (18) :
02 48 78 00 39



Vidange et nettoyage de fosses
(toutes eaux, septiques, ...),
puisards, ... - Débouchage
canalisations - Curage de puits
et mares



Nettoyage, dégazage de cuves à
fuel - Collecte, stockage et
transport de déchets industriels
- Centre d'entreposage
autorisé

UNE SEULE ADRESSE POUR VOTRE JARDIN
1700 route de Sully 45460 Brny en val 02 38 35 52 65



Pépinières
Carreras

Arbres et arbustes d'ornement, rosiers,
plantes de terre de bruyère
et arbres fruitier

La Bèche

Outils, traitements, terreaux et
engrais fournis avec les conseils
adaptés à votre jardin,
pour le professionnel et le particulier



Lundi : 14h30-19h
Mardi au vendredi :
9h30-12h15/14h30-19h
Samedi : 9h30-12h30
14h-19h

Patrick SERVAIS

8, route de Sully - 45460 BONNÉE
Tél. 02 38 36 66 10

Intermarché

Bonnée 02 38 36 68 10

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h30

24/24 + Location de véhicule
+ Drive
www.intermarche.com

SARL
**GILBERT
PÈRE & FILS**



14 Chemin du Grand Moulin
45570 DAMPIERRE EN BURLY

Tél. : 02 38 35 01 42

Port. : 06 10 11 50 80

gilbert.sarl@orange.fr

30 ans d'expérience

Michèle SIMOES

Tous travaux couture - Retouches rapides
Décoration ameublement - Arts et Loisirs

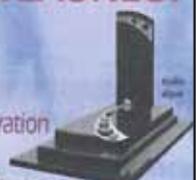
5, route de Bellegarde - 45460 Bonnée
02 38 35 56 93 - 06 84 48 38 67 michelesimoès@laposte.net



CHÂTILLON ■ SULLY ■ CHÂTEAUNEUF
FUNÉRAIRE PEZIN

Qualité et prix étudiés au service des familles

Organisation complète d'obsèques - Soins de conservation
Transports toutes distances - Contrats obsèques
Démarches et formalités - Inhumation - Crémation - Marbrerie



SULLY FUNÉRAIRE - SULLY/LOIRE (45600) - 15, rue du Faubourg Saint-François - 02 38 36 46 39

CHÂTEAUNEUF FUNÉRAIRE - CHÂTEAUNEUF/LOIRE (45110) - 6, place Hôte Saint-Pierre - 02 38 22 05 25

CHÂTILLON FUNÉRAIRE - CHÂTILLON/LOIRE (45360) - 28, rue Franche - 02 38 31 19 16

ALEX
AMBULANCES

Tél. 02 38 36 22 42

13, rue de la Pilonnière - 45400 SULLY SUR LOIRE

TAXIS NOTTIN

Tél. : 02 38 36 22 42
Fax : 02 38 36 43 84

13, rue de la Pilonnière - 45400 SULLY SUR LOIRE

Informations utiles

MAIRIE : 4, route d'Ouzouer, Bonnée

Téléphone : 02 38 35 53 32

Télécopie : 02 38 29 05 73

Courriel : mairie.bonnee@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie.bonnee.fr

Ouverture : mardi, vendredi de 10 h à 12 h
jeudi de 17h30 à 19h

Secrétariat : Sonia Ramond, Mélanie Brosse.

Service Technique : Jérôme Peloille, Eric Tessier.

Entretien : Anne-Marie Figueiredo.

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

SIVOM SCOLAIRE :

L'école de Bonnée est regroupée avec celle des Bordes.
Pour tous renseignements, s'adresser à : Sivom scolaire,
mairie des Bordes - Tél. : 02 38 37 09 53

ECOLE : Le groupe scolaire de Bonnée,

Place de Bourdoncle de Saint Salvy, reçoit les élèves de
cycle 3, classes de CE2, CM1 et CM2.

GARDERIE : La garderie périscolaire fonctionne sur
chaque site à partir de 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.
*La garderie du mercredi fonctionne uniquement sur le site
des Bordes, de 12h à 19h.*

COLLÈGE : 30, rue du Château d'Eau, Les Bordes

Téléphone : 02 38 29 15 16

POSTE : 2, rue de la Poste, Les Bordes

Téléphone : 02 38 27 01 40

Ouverture : Mardi de 9h30 à 12h – 14h à 16h30

Mercredi de 9h30 à 12h

Jeudi, vendredi de 9h30 à 12h – 14h à 16h30

Samedi de 9h à 12h

SICTOM : Rue Saint Barthélémy, Châteauneuf-sur-Loire

Téléphone : 02 38 59 50 25

Courriel : sictom.chateauneuf@wanadoo.fr

Site Internet : www.sictom-chateauneuf.fr

Le ramassage des ordures a lieu tous les vendredis.

Les poubelles doivent être sorties le vendredi avant midi.

TRI SÉLECTIF :

*Les conteneurs pour la collecte des emballages, du papier et
du verre sont situés sur le parking, derrière la mairie et à
Chappe, route de Bois au Cœur.*

PERCEPTION : 12 rue du Bout du Monde, Sully

Téléphone : 02 38 36 21 05

CENTRE DES IMPOTS : 30, Av. Mal Leclerc, Gien

Téléphone : 02 38 37 34 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

Pharmacie de garde : 32 37

EDF dépannage : 0 810 333 045

GDF dépannage : 0 810 433 045

Lyonnaise des eaux : 0 810 861 861

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

SERVICES SOCIAUX :

Conciliateur de justice : Nommé par le tribunal, il
assure une permanence mensuelle à la mairie
d'Ouzouer, pour régler tous les litiges de la vie
courante. Prendre rendez-vous au 02 38 27 05 05

Conseillère conjugale : Le centre de planification et
d'éducation familiale de Gien tient une permanence
à l'espace Ojeunes, Rue Henry Millet à Ouzouer.

Prendre rendez-vous au 02 38 67 78 15

Aide aux personnes âgées : 32, rue du Coq, Sully

Téléphone : 02 38 36 84 80 sur rendez-vous

Repas à domicile :

Renseignement et inscription à la mairie.

Soins infirmiers à domicile : Tél. 02 38 38 00 45

Assistante sociale : Téléphone : 02 38 05 23 23

SOS écoute familles :

Téléphone : 02 38 62 03 80 ou 06 67 32 21 20

POLICE INTERCOMMUNALE : Tél. : 02 38 35 30 89

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Téléphone : 02 38 35 05 58

URBANISME : Téléphone : 02 38 35 05 58

BIBLIOTHEQUES : Téléphone : 02 38 35 30 91

Site Internet : www.cc-valdoretforet.com,

Cliquer sur « culture et loisirs » puis sur « bibliothèques ».

ECOLE DE MUSIQUE : Téléphone : 02 38 35 05 85

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

VAL D'OR ET FORÊT :

Bureau de Saint-Benoît/Loire : 44, rue Orléanaise

Téléphone : 02 38 35 79 00

Bureau de Germigny-des-Prés :

6, route de Saint-Martin-d'Abbat

Téléphone : 02 38 58 27 97



Que faire si on pense être en présence d'un nid de frelon asiatique ?



- 1 Prévenir la mairie ou la communauté de communes.
- 2 Vérifier la suspicion. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos, agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon.
- 3 Si la présence est confirmée, la mairie informe la FREDON Centre Val de Loire via le formulaire de signalement disponible sur son site internet. L'objectif est d'établir une cartographie régionale permettant de suivre son aire de répartition.
- 4 Il est fortement conseillé de faire détruire les nids habités (actifs) par un applicateur hygiéniste. La FREDON Centre Val de Loire met à votre disposition une liste des désinsectiseurs du Loiret s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques. Cette liste est accessible sur son site internet. Cette charte a pour objectif, de lier l'efficacité de la destruction de manière à détruire totalement la colonie, avec un meilleur respect environnemental.
- 5 Vérifier que l'applicateur hygiéniste revienne décrocher le nid dans les jours qui suivent la destruction.



Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid vous-même !!!

Aides à la destruction :

Certaines communes participent ou prennent en charge financièrement la destruction de nids de frelons asiatiques. Afin de connaître les possibilités ainsi que les modalités de financement, contactez votre mairie ou votre communauté de communes.

Pour plus de renseignements :

Pour les particuliers et les communes :

FREDON Centre - Val de Loire
Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre - Val de Loire
13 av des droits de l'Homme, 45921 ORLEANS Cedex 9
<http://www.fredon-centre.com>

Pour les apiculteurs :

GDS 45
Groupement de Défense Sanitaire
141 rue Marcel Lerouge, 45770 Saran

N°Vert 0 800 00 79 66

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

FICHE D'INFORMATION

Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes)

Vespa velutina nigrithorax



Rédaction / Conception : FREDON Centre - Val de Loire - Mise à jour 27 juin 2016

Introduction et piégeage



Reconnaître le frelon asiatique



Reconnaître le nid du frelon asiatique

Origine et aire de répartition

Originnaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce de frelon n'a cessé de progresser en France, mais aussi en Europe. Le frelon à pattes jaunes, communément appelé frelon asiatique, a été observé pour la première fois dans le Loiret en 2011.

Impact sur l'Homme

Un frelon seul est peu venimeux, mais il faut être très vigilant à proximité d'un nid. Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que notre frelon européen, mais comme pour tous les Hyménoptères (guêpes, abeilles, ...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

Impact sur l'apiculture

Le frelon à pattes jaunes est très problématique dans le monde apicole. En effet, c'est un prédateur d'insectes et parmi ses proies, se trouvent les abeilles. Ces prélèvements entraînent souvent la disparition des colonies dans un rucher.

Le piégeage

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour la biodiversité. En effet, il n'existe aucun piège sélectif pour la capture du frelon asiatique. Ainsi, ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature (syrphes, papillons, mouches, abeilles, coléoptères...). C'est pour ceci que seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour des ruchers peut s'avérer bénéfique. Ne piégez pas dans votre jardin!!!

CARACTÉRISTIQUES

Le frelon asiatique (Vespa velutina)

Le frelon européen (Vespa crabro)

La tête



L'abdomen

Abdomen noir avec une large bande orangée

Abdomen jaune rayé de noir



La taille

Queen : 17-22 mm
Roi : 22-30 mm

Queen : 15-25 mm
Roi : < 40 mm

Attention! Il peut également être confondu avec :

La guêpe des buissons (Dolichovespula media)



Abdomen noir rayé de jaune

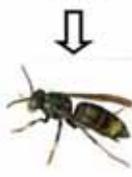
Queen : 15-19 mm
Roi : 22-30 mm

À QUI APPARTIENNENT CES NIDS ?



Nid fermé avec une ou plusieurs entrées latérales

Ce nid est ACTIF uniquement le jour

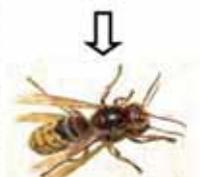


Je suis le frelon asiatique



Nid ouvert vers le bas

Ce nid est ACTIF le jour et la nuit



Je suis le frelon européen

Les nids de frelon asiatique se trouvent dans divers lieux et peuvent prendre différentes formes : sphériques (dans des abris) ou en forme de goutte d'eau.

Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.



Michel Chasseignaux

POMPES FUNÈBRES, MONUMENTS, CAVEAUX
ARTICLES FUNÉRAIRES, CHAMBRE FUNÉRAIRE



1, place Maurice-de-Sully - 45600 SULLY-SUR-LOIRE
Magasin d'exposition : 125, rue de Paris - 45600 SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE
Tél. domicile : 02 38 36 22 23 - Fax : 02 38 36 58 01

Tél. : 02 38 36 43 18



Bureau d'Urbanisme et d'Infrastructures

Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.

1, rue Nicéphore Niepce - 45700 VILLEMANDEUR
Tél. 02 38 89 87 79 - Fax 02 38 89 11 28



GEOMEXPERT s.a.s.

Ordre des Géomètres Experts N° 2006 BA 00002
RCS 323 253 609 (82D4)

B.P. 314 - 45203 MONTARGIS CEDEX
Téléphone 02 38 89 87 70 - Télécopie 02 38 89 11 28
e-mail : montargis@geomexpert.com



SARL Romain JANVIER

Terrassement & Assainissement

1340 Rue Châteaubriand

45460 BRAY-EN-VAL

06.79.70.23.53

sarlromainjanvier@orange.fr



Sublime
Coiffure Française

Ouverture non-stop
Mardi au Jeudi 9h30 / 19h00
Vendredi 9h30 / 19h30
Samedi 9h00 / 17h00

Tél : 02 38 37 17 70

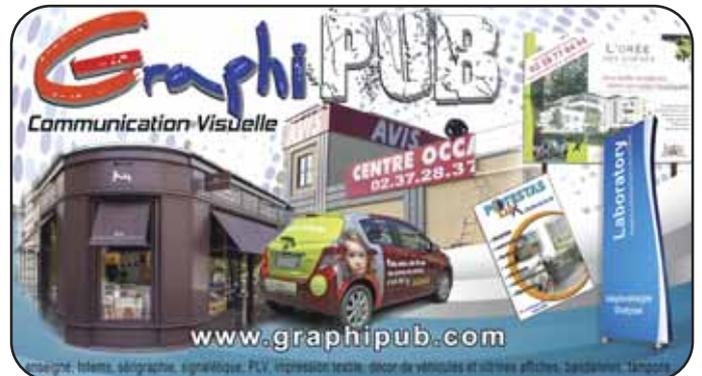
CAFE DE LA PRESSE

LOTO

PMU

22, route de Sully
Centre Commercial INTERMARCHÉ
45460 BONNEE

Tél. 09 60 17 62 13 - Fax 02 38 36 35 78



GraphiPUB
Communication-Visuelle

www.graphipub.com



Centre-Ouest



Colas Centre Ouest – Agence Meunier
6, rue des Plémonts - 45290 NOGENT sur VERNISSON
Tél. : 02 38 97 60 46 / 06 60 28 00 22 - Fax : 02 38 97 70 51

ATTENTION !



MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ TOXIQUE.

En région Centre-Val de Loire, en 2014, 106 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone. Deux en sont décédées et 44 ont été hospitalisées. Les intoxications dans l'habitat représentaient 80 % des cas. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement ;
- ▶ Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : ne les installez pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr > SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr > AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

SICTOM

A partir du 1^{er} janvier 2017 la **TEOM** (Taxe Enlèvement d'Ordures Ménagères) sera remplacée par la **REOM** (Redevance Enlèvement d'Ordures Ménagères) dite Redevance Incitative (**RI**).

La facture pour l'année 2017 interviendra en avril 2017. Pour l'utilisateur qui le souhaite, il aura la possibilité de régler en 3 fois par prélèvement automatique en **AVRIL - JUILLET - OCTOBRE**.

Pour plus d'informations, contacter le
02 38 59 50 25

Cette facture tient compte du seuil des levées soit 17 pour l'année, toute levée supplémentaire en 2017 sera facturée en avril 2018.

La grille tarifaire sera connue fin 2016.

COMMENT DEVENIR CITOYEN ?

UN PARCOURS EN 3 ETAPES INDISPENSABLES

1 L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

OÙ ? Au collège et Lycée.

QUAND ? Dans les classes de 3^e et de 1^{re}.

POURQUOI ? Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences.



2 LE RECENSEMENT

QUI ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

OÙ ? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

3 LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

QUI ? Tous les français, filles et garçons.

OÙ ? Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

QUAND ? Avant 18 ans.

QUOI ? Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.

Fête des Voisins



La Fête des voisins organisée par la Fraternelle a été reconduite cette année le 21 mai au foyer communal.

Une centaine de personnes était présente pour déguster et partager les mets apportés par tous dans la bonne humeur.



Achat de nouveau matériel



Les inondations de mai-juin dernier nous ont fait constater que nous n'avions pas de matériel adéquat pour de tels événements. C'est maintenant chose faite, nous nous sommes donc équipés d'une moto-pompe et de panneaux de signalisation.



Nouveaux compteurs électriques

Linky, le compteur communicant d'Enedis

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Depuis, la technologie a évolué et les nouveaux compteurs communicants Linky rendent possibles de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs. Linky présente de nombreux avantages. Les pouvoirs publics ont décidé de généraliser ces compteurs sur l'ensemble du territoire : d'ici 2021, 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

Un nouveau compteur communicant

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'Enedis. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'Enedis.

La pose des compteurs communicants Linky a commencé le 1^{er} décembre 2015. L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client.

Le nouveau compteur prend la place de l'ancien. Comme les compteurs actuels, le compteur Linky n'enregistre que la consommation globale du foyer en kWh.

Linky : quels avantages pour moi en tant que client ?

Relève automatique de ma consommation

AVANT : la plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.

Avec le compteur Linky, mes relevés se font à distance.

Adapter la puissance de mon compteur

AVANT : si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.

Avec le compteur Linky, plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

Mieux maîtriser ma consommation

AVANT : ma consommation réelle n'était relevée sur tous les six mois environ.

Avec le compteur Linky, je peux suivre ma consommation sur un site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.

Emménager en toute simplicité

AVANT : pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.

Avec le compteur Linky, en moins de 24 heures, tout est réglé à distance.

Avoir accès à de nouvelles offres

AVANT : seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses.

Avec le compteur Linky, je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électroménagers plus facilement.

Plus d'infos sur <http://www.enedis.fr/linky>

ST SERVITECHNIQUE
 ELECTRICITE - CLIMATISATION
 FROID INDUSTRIEL & COMMERCIAL
 VENTILATION
 Bruno VIALLE
 Gérant

ZAC Les Gabillons
 45570 DAMPIERRE en BURLY
 Tél. 02 38 35 55 43
 Fax 02 38 29 03 51
 servitechnique2@wanadoo.fr

Benoit LEGER
 45500 Autry-le-Châtel
 Tél. : 06 80 02 51 94

Entretien de propriété
 Travaux Agricoles

MENUISERIE
 BOIS - ALU - PVC

S L
 FERMETURES
 BOIS / ALU / PVC / VOIES GARANTIE

Tél. / Fax : 02 38 29 09 36
 Port. : 06 83 68 51 15
 11, rue des Sentes - 45460 - BONNÉE

CENTRE FILTRES SERVICES
 Pièces Auto Neuves - Toutes Marques

■ Pte de Bourges - "La Croix des Forges" - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE
 Tél. 02 48 58 41 90 - Fax 02 48 58 42 86
 e-mail : cfs.blambert1@orange.fr

■ 11, route de Sully - 45460 BONNÉE
 Tél. 02 38 36 16 80 - Fax 02 38 36 13 08
 e-mail : cfs.blambert@wanadoo.fr
 Site : www.centrefiltresservices.com



thélem
 assurances

Katia et Emmanuel ROBRAIN
 Agents généraux

51, rue Orléanaise
 45730 Saint Benoît sur Loire

02 38 35 23 10
 02 38 35 23 10

01 81 01 07 00
 07 06 50 7 - 07 06 50 9

EXEAU TP

EXEAU TP - 45460 BOUZY-LA-FORET
 Tél. 02 38 58 90 00 - Fax 02 38 58 30 50 - e-mail : exeau@exeau.com - www.exeau-tp.com
 Agence Ile-de-France : 02 37 31 95 04 - Agence du Cher : 02 48 58 91 61

JMP PRESTATIONS

Enlèvement gratuit et rapide de tous véhicules (avec CG)

Convoyage véhicule, caravane, bateau (Toutes distances)

Achat Toyota - Nissan et tous 4x4 même en panne (pour export)

Débarras garage, atelier, ferme agricole (tous chantiers)

Transport jusqu'à 20m³ avec remorque spéciale (ne démonte ni ne remonte les meubles)

Dépôt-Bureau (sur RDV) :
 3 bis, rue de la Bête - 45460 Les Bordes
 Tél. 02 38 31 59 61 - Port. 06 80 31 11 16 - Fax 02 38 36 68 53
 gautherot.jm@gmail.com www.jm-prestations.com

Location avec chauffeur - mariage Traction 11B

Achète voitures anciennes avant 1975

Organisateur de vente aux enchères publiques

Dépôt - Vente gratuit de tous véhicules (les 45 premiers jours)

Vente de conteneurs occasion 40 Pieds (DRY) pour Abris, garage, loisirs

isi elec **isi metal**

02 38 57 03 40
 5, impasse de la Garenne
 45550 Saint Denis de L'Hôtel
 Fax 02 38 57 03 55
 info@isi-elec.com info@isi-metal.com

Travaux de Terrassement
GERAY Stéphane
 104, rue de Paris
 45600 SAINT PÈRE SUR LOIRE
 02 38 36 65 37

- Fosse toutes eaux (nouvelles normes)
- Chemin d'accès
- Pose de bordures
- Aménagement de cour
- Aménagement de propriétés



Les Associations

AMICALE des RETRAITES de BONNEE

En 2016, l'Amicale des Retraités de Bonnée comptait quatre-vingt-dix adhérents et espère que l'année à venir verra les nouveaux retraités et arrivants rejoindre ses rangs pour participer aux différentes activités.



Tous les deuxièmes et quatrièmes mardi de chaque mois une quarantaine d'adhérents se retrouve pour jouer à partir de 14 heures soit à la belote, au tarot, au nain jaune, au scrabble tout en savourant une boisson chaude ou froide accompagnée de gâteaux secs à déguster tout au long de l'après-midi. Les bavardages vont bon train sans empêcher le sérieux du jeu.

le repas de Noël pour la plus grande joie des papilles.

Un concours de belote très disputé avec un lot pour chaque participant et une assiette anglaise pour clore la journée (mai), deux journées « Pub » (mars et novembre), un voyage au Puy du Fou avec une croisière sur l'Edre (juin), une journée en Touraine avec la visite du Musée Maurice Dufresne et une promenade en calèche le long du Cher (septembre), un concours de boules (avril et septembre) ont permis à tous de se distraire pour oublier un peu les aléas de la vie.

Pour favoriser le partage inter générations nous avons accueilli les élèves de l'école de Bonnée au cours du 2^e trimestre et c'est avec un plaisir réciproque que jeunes et retraités se sont retrouvés pour participer aux divers jeux et grignoter quelques friandises...

Cette année certains adhérents des clubs des environs - Saint-Aignan le Jaillard, Villemurlin, ex Cerdon - se sont joints à nous pour les repas, les voyages, les concours et les diverses activités. Ainsi nous pouvons continuer à proposer un programme assez fourni en nous rassemblant sinon certains projets seraient abandonnés.

Nous remercions donc vivement les présidents de ces clubs qui ont compris que le regroupement était indispensable et nous devons également participer à leurs diverses festivités afin que puisse perdurer le bon fonctionnement de nos associations respectives.



En 2017 la grande majorité de toutes ces animations seront reconduites avec bien sûr une collaboration étroite avec les autres clubs pour offrir à tous un maximum de possibilités pour se divertir.



Nous sommes toujours très heureux de recevoir des suggestions à étudier pour faire plaisir au plus grand nombre.

Vous serez toujours les bienvenus en venant nous rejoindre et nous vous assurons de trouver une ambiance chaleureuse, de la convivialité, de l'amitié, du réconfort et une écoute attentive.

La cotisation annuelle pour 2017 reste fixée comme en 2016 à 16 €.

Association des Anciens Combattants



L'année 2016 vient de se terminer ; notre petite section est endeuillée avec le décès de notre regretté camarade Hubert Gibouin, ancien secrétaire de 1985 à 2001.

Nos manifestations :

Cette année pas de congrès départemental

17 janvier - Assemblée Générale et galette des Rois

8 Mai - Cérémonie, repas organisé avec la section des Bordes

26 juin - Méchoui avec la section de Bray-en-Val

14 juillet - Cérémonie accompagné par la Musique de Saint-Benoît (très appréciée de tous)

28 octobre - Réunion des Présidents des sections de l'arrondissement de Gien à Poilly-lez-Gien.

A cela s'ajoutent les cérémonies du 11 Novembre et du 5 Décembre en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord.

Notre association a également participé à la préparation du Comice Agricole en coopérant à la fabrication du char "La Vie à la Ferme".

Le Président, André Billat



LA SAINT HUBERT

Avec la saison 2016-2017, La Saint Hubert a repris ses activités en maintenant ses effectifs. Les nouveaux membres ont compensé les départs.

Vingt bagues ont été obtenues pour les lièvres, au lieu de 17 la saison précédente. Cela permet d'attribuer une bague par chasseur. Le reste sera pour les invités.

A partir d'octobre 180 faisans et 20 perdreaux rouges seront lâchés pour la saison. Les perdrix grises restent non chassables car elles ne sont pas assez nombreuses sur le territoire.

En ce qui concerne le grand gibier, 6 chevreuils ont été attribués pour la saison triennale. Il en reste deux à chasser cet hiver. Le plan triennal se termine avec la fin de la saison 2016-2017. Il n'y a pas de sanglier prélevé sur le territoire de Bonnée cette saison.

Au cours de l'assemblée générale il a été noté une baisse de budget par manque de sociétaires. Aussi la gratuité de la cotisation a été repoussée de 70 à 75 ans. Par ailleurs il a été décidé d'augmenter la cotisation pour la saison 2017-2018. Elle passera de 250 € à 280 €. La commune maintient sa subvention annuelle qui permet de limiter le déficit du budget.

A la fin de l'assemblée générale les membres de la Saint-Hubert sont allés voir l'exposition « Peintures et Bonsaïs » organisée par l'Amicale des Retraités de Bonnée au foyer communal.

La choucroute de février a vu un grand nombre de participants. Cela a permis de renflouer la trésorerie de l'association.

La choucroute de la Saint-Hubert aura lieu le samedi 25 février 2017, au foyer communal, à partir de 20 h. C'est l'orchestre de Jean-François Carcagno qui animera, une fois de plus, cette soirée conviviale. Si vous souhaitez passer un agréable moment, ne tardez pas pour réserver. Rappelez-vous que le nombre de places est limité au foyer communal de Bonnée.

Au nom de tous les membres de la Saint-Hubert je vous souhaite une bonne année 2017. A bientôt.

Yves Lacroix, Président

CUMA

La CUMA est composée d'une quinzaine d'adhérents de Bonnée et des communes limitrophes.

Cette coopérative a pour but d'alléger les charges de chaque exploitation.

Il a été désigné un responsable par matériel afin de faire le point chaque année en assemblée générale et savoir le budget à prévoir pour l'entretien, voire les besoins de chacun, et penser au renouvellement ou investissement si besoin est.



SAINT ANTOINE DU 23 JANVIER 2016

Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation. Un dîner dansant, animé par J.-F. Carcagno, a permis aux amateurs de madison, valse, tango et autres de se divertir tout le long de la soirée.

CCAS

Tous les ans, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) distribue des colis et des bons d'achats en fin d'année. Pour pouvoir en bénéficier, la personne doit être âgée de 70 ans et plus et être domiciliée sur la Commune (et non en résidence secondaire) ou doit avoir habité de longue date la Commune et être placée en maison de retraite.

Pour 2016, 103 personnes âgées ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 30 euros à faire valoir chez les commerçants de Bonnée avant le 31 janvier 2017. De plus 3 personnes âgées séjournant en maison de retraite ont eu un colis comprenant un ballotin de chocolats, deux serviettes et deux gants de toilette d'une valeur de 30 euros.

Cette année nous pouvons remarquer que le nombre de bénéficiaires a augmenté de 7 personnes.

RANDONNÉE DE LA FRATERNELLE DU 19 MARS

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées le samedi 19 mars 2016 pour une randonnée de 12 km environ, départ du foyer communal à 14h avec un ravitaillement prévu à l'arrivée.

Le beau temps, sec, mais un peu frais, était de la partie.

La Fraternelle a un nouveau bureau :

Présidente : **Patricia Delas**

Secrétaire-trésorière : **Bernadette Auger**

Membres : **Gilberte Brasdu,
Marie-Claire Brinon,
Michèle Devienne,
Claude Giboin,
Jean-Claude Oden.**



Crédit photo : Journal de Gien

La Fête du Bois

« Les huit communes et le bois » est une association régie par la loi de 1901 regroupant les membres des principales associations de la Communauté de Communes « Val d'Or et Forêt », dans le but d'organiser une manifestation sur les métiers du bois. Elle s'appuie sur les services de bénévoles reconnus pour leur compétences dans les domaines recherchés.

« La filière bois » est un thème qui semble être naturel dans ce canton situé aux bords de la forêt d'Orléans (en partie domaniale qui couvre 50 000 ha), thème qui est d'ailleurs en phase avec les orientations de la Région Centre pour la mise en valeur de cette filière. Dans cette optique, les visiteurs pourront découvrir les multiples aspects de l'exploitation du bois au travers des différents métiers d'hier (métiers anciens thème principal) et d'aujourd'hui, en présentant le bois depuis son origine sous forme de graine, d'où naîtra l'arbre, jusqu'à l'ultime étape de son utilisation : la cendre.

Portés par le succès de la fête de 2004 à Bray-en-Val, de 2009 de Ouzouer-sur-Loire et de 2013 à Germigny-des-Prés, les organisateurs ont décidé de renouveler l'expérience cette année à DAMPIERRE-EN-BURLY s'inscrivant toujours dans l'intercommunalité afin d'unir les moyens nécessaires.



Promouvoir cette filière c'est aussi montrer aux jeunes générations le travail du bois tel qu'il était il y a bien longtemps, tout en donnant la possibilité de découvrir l'évolution de nos métiers grâce aux techniques modernes. Tout ceci favorise l'échange entre les professionnels du bois et le public en quête d'orientation scolaire ou professionnelle. À l'heure où l'écologie tient un rôle important dans notre société, il semble impératif de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des forêts pour l'environnement.

Chacune des communes du canton participe à l'organisation par le biais de ses associations, ainsi le travail en commun permet de tisser des liens entre les bénévoles et de donner une dynamique à l'intercommunalité.

Deux jours de manifestations, c'est plus de 20 000 visiteurs !

À travers les différentes représentations des professionnels du bois le public aura l'occasion de découvrir toute la richesse et la fragilité de nos forêts tout en passant un bon moment de convivialité. Des activités ludiques seront proposées tout au long du weekend pour toutes les générations.

Pour cette quatrième édition le thème retenu est « les métiers anciens ».



Etat civil 2016

Décès :

FAUSSABRY Jean-Luc le 3/3/16
GIBOUIN Hubert le 10/5/16
POIDRAS Christianne Maria épouse GASNIER le 4/9/16
De BOURDONCLE de SAINT SALVY Alain le 3/11/16
ESPINOUSE Gérard le 8/11/16

Naissances :

Sacha LASNE le 8/1/16
Youness PIOT le 10/1/16
Manon MARITON le 21/1/16
Alexandre TACH ARGUEYROLLES le 25/8/16
Adam ABID le 17/10/16
Tim SAUVAGET le 11/12/16

Mariages :

ABID Samy et BOUKHORISSA Amina le 4/6/16
BOUSQUET Pierre et MARCLAND Eugénie le 11/6/16
KUNTZ Baptiste et BERTHIER Elodie le 17/9/16
VERHELST Florent et de VIAL France le 19/11/16



Concert



Les journées du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre depuis 1984.

Pour la première fois dans ce contexte, un concert a eu lieu en l'église Saint Martin de Bonnée le 17 septembre : une création de l'école de musique Val d'Or et Forêt autour du siècle des Lumières.

Une programmation de Haendel à Beethoven a été présentée avec des instruments classiques mais aussi des plus modernes. Du chant, des flûtes sous toutes leurs formes, de la viole de gambe, de la batterie, des percussions... ont animé notre église le temps d'une soirée.

Bonnée à l'époque Gallo-Romaine

Environnement historique et géographique : dès la fin du 1^{er} siècle, la Gaule était pacifiée et romanisée, les légions romaines démobilisées créaient des colonies agricoles, la population gauloise assimilait progressivement la civilisation romaine. La vie économique se développait et les échanges entre régions étaient facilités par un réseau routier diversifié.

La voie romaine qui nous intéresse longeait, en restant sur les hauteurs, la rive nord de la Loire d'Orléans (Genabum) à Nevers (Nevirnum), par Les Bordes, Ouzouer-sur-Loire, Dampierre, Briare, Cosne. A partir de cet axe principal rayonnait un réseau de voies secondaires vers des lieux habités. Des relais-étapes (mansio) ou relais de poste (statio) existaient sur ces voies, en particulier pour les courriers de la Poste impériale.

Origines des vestiges gallo-romains de Bonnée : Bonnée (Bonnonium), centré sur une butte alluviale insubmersible, était sans doute une station importante, car située à la frontière entre le pays des Carnutes (Chartres, Orléans), celui des Sénons (Sens) et celui des Eduens (Morvan). Elle était reliée à l'axe principal par une voie parallèle à la D 961 (à son ouest).

Cette situation explique la présence de thermes et aussi d'un théâtre (ou arènes) dont l'usage était à la fois religieux et festif. Une étude approfondie faite par monsieur Jollois, ingénieur des ponts et chaussées, en 1829 et 1830 présente une carte des vestiges repérés et identifiés, vestiges ensevelis sous le limon des crues de la Loire ou récupérés comme matériaux de construction.

Des fouilles récentes ont permis de retrouver des fondations de groupes de maisons en plusieurs endroits (les Attraites, Terres à l'est du bourg, etc).

Disparition de la cité gallo-romaine : les invasions successives à partir du milieu du 3^e siècle, Alains, Huns et autres peuplades germaniques, dévastèrent la Gaule, sans parler des bandes de pillards, les Bagaudes, faisant cause commune avec les barbares. Bonnée a dû disparaître à

cette période, la population fuyant peut-être au sud de la Loire (un pont ou un gué devait exister à Saint Thibaud). Ce n'est qu'à la fin du 5^e siècle, vers 500, que Clovis occupa et organisa la région qui n'est plus gallo-romaine mais franque. Le Christianisme s'implanta et les diocèses reprirent à peu près les limites des régions romaines : Chartres, Orléans, Sens et Bourges. De nouvelles invasions au 10^e siècle, Vikings devenus Normands venant de Scandinavie (Northmans) pillèrent et incendièrent à nouveau nos régions.

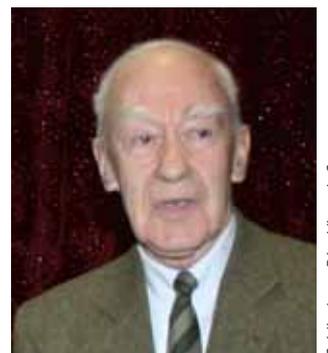
C'est sans doute à partir de l'an mille (haut moyen-âge) que Bonnée réapparaît, petit village comprenant des exploitations agricoles importantes dispersées autour d'un bourg de quelques chaumières. Village dont le développement reprendra lentement au 19^e siècle.

De l'époque gallo-romaine, il reste à la mairie quelques tessons de poteries et surtout deux pièces de monnaie : L'une de l'empereur Hadrien (empereur de 117 à 138), père de la patrie en 128 (titre honorifique) qui peut être datée entre 128 et 138 et l'autre de l'empereur Commode, père de la patrie en 184 ou 185, pièces encore utilisées longtemps après.

A de Saint Salvy

Le général Alain de Bourdoncle de Saint-Salvy nous a quittés le 6 novembre à l'âge de 82 ans.

Issu d'une famille de militaires, après une carrière dans l'armée, il s'était engagé au sein de sa commune ; 3 mandats successifs de 1996 à 2014, dont un en tant que premier adjoint de notre ancien Maire Roger Parizet. Féru de français, il nous a ravis chaque année par la rédaction d'un article lié à l'histoire de Bonnée.



Merci à lui pour son implication dans la commune tout au long de sa vie.



Val d'Or et Forêt

L'actualité de la Communauté de communes.

Un concert à Bonnée

Les spectateurs présents en nombre ont découvert une création de l'Ecole de musique Val d'Or et Forêt autour du siècle des Lumières.

Mêlant flûte à bec, viole de gambe, contrebasse, piano et percussion, ce concert a proposé une instrumentation plus moderne de la musique baroque ainsi que des plages d'improvisation comme il était de mise à cette époque. Cette soirée a également ravi par la très belle mise en lumière de l'église.

Concert de l'Ecole de musique



Cet été à l'ALSH

Depuis le 1^{er} mars 2015, la Communauté de communes gère l'Accueil de loisirs des Bordes :

- les mercredis de 12h à 18h30
- au mois de juillet de 7h30 à 18h et toutes les petites vacances scolaires.

Cet été, une trentaine d'enfants de 3 à 11 ans a été accueillie aux Bordes et a participé à des activités sportives, manuelles, et à diverses sorties (pique-nique, Sully Plage, Accrobranches, traversée de la Loire en bateau...).

Ceux qui le souhaitent ont également eu la possibilité de partir quelques jours en camping à l'Étang des Bois où ils ont rejoint leurs camarades des Accueils de loisirs de Saint Benoît sur Loire et Dampierre en Burly également gérés par la Communauté de communes.

Informations, tarifs et inscriptions :

accueil@cc-valdoretforet.com

02 38 35 05 58

www.cc-valdoretforet.com

rubrique Enfance-Jeunesse

Atelier cuisine au restaurant la Madeleine



En bref ...

• Fusion

A partir du 1^{er} janvier 2017, votre commune appartiendra à la

Communauté de communes du Val de Sully.

Les 44 représentants des communes membres au Conseil communautaire définiront ensemble un projet de territoire.

Le siège reste à Bonnée et les coordonnées pour joindre les services sont inchangées.

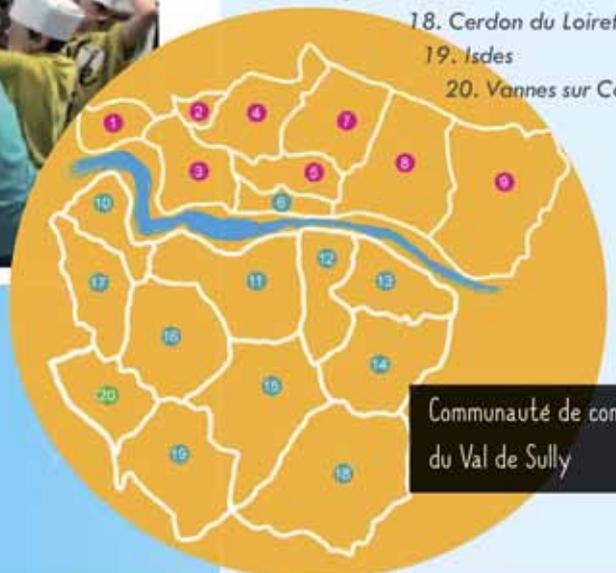
1. Germigny des Prés
2. Saint Aignan des Gués
3. Saint Benoît sur Loire
4. Bray en Val
5. Bonnée
6. Saint Père sur Loire
7. Les Bordes
8. Ouzouer sur Loire
9. Dampierre en Burly
10. Guilly
11. Sully sur Loire
12. Saint Aignan le Jaillard
13. Lion en Sullias
14. Saint Florent le Jeune
15. Villemurlin
16. Viglain
17. Neuvy en Sullias
18. Cerdon du Loiret
19. Isdes
20. Vannes sur Cosson

NOUS CONTACTER

Communauté de communes Val d'Or et Forêt
28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Tel. 02 38 35 05 58

>> www.cc-valdoretforet.com - 



Communauté de communes
du Val de Sully

Calendrier des Fêtes 2017

JANVIER

- Sam. 7 : Galette des Retraités
- Mar. 10 : Club des Retraités
- Dim. 15 : Galette des Anciens Combattants (ACPG-CATM)
- Ven. 20 : Vœux du Maire
- Sam. 21 : Saint Antoine avec La Fraternelle
- Mar. 24 : Club des Retraités

FEVRIER

- Dim. 5 : Réunion de la Saint-Hubert (petite salle annexe)
- Mar. 7 : Journée beignets avec les Retraités
- Mar. 14 : Club des Retraités
- Sam. 25 : Choucroute de la Saint-Hubert
- Mar. 28 : Club des Retraités

MARS

- Sam. 4 : Boum de l'école (APE)
- Dim. 12 : Réunion de la Saint-Hubert (petite salle annexe)
- Mar. 14 : Club des Retraités
- Sam. 18 : Randonnée de Printemps avec la Fraternelle
- Mar. 28 : Club des Retraités
- Ven. 31 : Remise des prix des Maisons Fleuries

AVRIL

- Sam. 1^{er} : Chasse aux œufs avec la Fraternelle
- Dim. 2 : Randonnée des œufs sur Bonnée avec les Randonneurs Sullylois
- Mar. 11 : Concours de boules avec les Retraités
- Dim. 23 : Elections Présidentielles
- Mar. 25 : Club des Retraités

MAI

- Dim. 7 : Elections Présidentielles
- Lun. 8 : Commémoration de la Victoire de 1945
Repas des Anciens Combattants « 3B »
à Bray-en-Val
- Mar. 9 : Concours de Belote avec les Retraités
- Sam. 20 : Fête des Voisins avec La Fraternelle
- Mar. 23 : Club des Retraités

JUIN

- Sam. 3 : Repas des grands-pères
et des grands-mères avec les Retraités
- Dim. 11 : Elections Législatives
- Mar. 13 : Club des Retraités
- Dim. 18 : Elections Législatives

- Dim. 25 : Assemblée Générale de la Saint-Hubert
- Mar. 27 : Club des Retraités
- Ven. 30 : Spectacle Musical de l'école

JUILLET

- Mar. 11 : Club des Retraités
- Ven. 14 : Fête Nationale
- Date à déterminer : Remise des prix à l'école
- Mar. 25 : Club de Retraités

AOÛT

- Mar. 8 : Club des Retraités
- Mar. 22 : Club des Retraités

SEPTEMBRE

- Sam. 2 : Fête du Bois
- Dim. 3 : à Dampierre-en-Burly
- Mar. 5 : Sorite Club des Retraités
- Dim. 10 : Répartition des bracelets de la Saint-Hubert (petite salle)
- Mar. 12 : Concours de Boules et Buffet froid avec les Retraités
- Mar. 26 : Club des Retraités

OCTOBRE

- Mar. 10 : Club des Retraités
- Mar. 24 : Club des Retraités

NOVEMBRE

- Mar. 7 : Concours de belote et buffet froid avec les Retraités
- Ven. 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918 en présence des élèves de l'école
- Mar. 14 : Club des Retraités
- Jeu. 23 : Assemblée Générale de la Fraternelle
- Mar. 28 : Club des Retraités

DECEMBRE

- Mar. 5 : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » Algérie-Maroc-Tunisie
- Sam. 9 : Assemblée Générale/Elections et repas de Noël des Retraités
- Mar. 12 : Club des Retraités
- Jeu. 21 : Spectacle de l'école pour le Marché de Noël
- Mer. 27 : Club des Retraités